

Ecole de Saint Maurice sur Fessard
5, impasse de l'école
45700 Saint Maurice sur Fessard

Année scolaire 2020-2021

Tel : 02 38 97 82 90

NOTE DE RENTRÉE

@Mail : ec-saint-maurice-sur-fessard@ac-orleans-tours.fr

Ce document est à signer. Il sera restitué, après vérification des signatures. Merci d'avance.

Toute l'équipe des enseignants et du personnel de l'école de Saint Maurice souhaite à tous une bonne année scolaire 2020/2021.

Voici quelques informations dont nous vous prions de prendre connaissance afin de faciliter le bon déroulement de cette rentrée.

* HORAIRES

Horaires de l'école :

8h30 à 11h30 et 13h30 à 16h30, lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Ouverture des portes 10 min avant soit 8h20 le matin et 13h20 l'après-midi.

Fermeture des portails à 8h30 le matin et à 13h30 l'après-midi.

En cas de retard merci d'utiliser la sonnette située sur le portail de la maternelle.

Nous sommes actuellement en niveau *Vigipirate* "sécurité renforcée - risque attentat", il est demandé aux familles de ne pas s'attarder *devant* les portes d'accès des établissements scolaires.

Le respect des horaires est donc indispensable.

Entrée/Accueil/sorties des élèves :

L'organisation des entrées et sorties vous a déjà été communiqué dans le document d'informations concernant l'organisation pour la rentrée 2020-2021, envoyé par mail le 1^{er} septembre.

* **DIRECTION** : le bureau de direction sera ouvert tous les lundis de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30. Sur rendez-vous en dehors des lundis.

* **CALENDRIER DES VACANCES SCOLAIRES 2020/2021**

Toussaint : du Vendredi 16 octobre 2020 au Lundi 2 novembre 2020

Noël : du Vendredi 18 décembre 2020 au Lundi 4 janvier 2021

Hiver : du Vendredi 19 février 2021 au Lundi 8 mars 2021

Printemps : du Vendredi 23 avril 2021 au Lundi 10 mai 2021

Pont de l'ascension : du mardi 11 mai au lundi 17 mai 2021

Été : Mardi 6 juillet 2021

Le départ en vacances a lieu après la classe.

La reprise des cours le matin des jours indiqués.

* **RELATIONS PARENTS - ENSEIGNANTS :**

Le cahier de liaison est le lien entre les parents et les enseignants. **Toutes les informations doivent être signées par les parents après en avoir pris connaissance.** De même, les parents pourront y inscrire leurs demandes de rendez-vous, les justifications d'absence, ou toute information nécessaire au bon déroulement de la scolarité de l'enfant.

Absences : Nous demandons aux familles de nous prévenir de l'absence de leur enfant le jour même (par téléphone, par ex.) puis de justifier l'absence par écrit, sur le cahier de liaison.

Téléphoner au 02.38.97.82.90

Nous vous proposons une **réunion d'information dans chaque classe** :

Dans la mesure du possible, la présence des enfants pendant les réunions n'est pas souhaitée. **Pour des raisons de sécurité, les enfants ne seront pas autorisés à jouer dans la cour.**

Classe de PS/MS (Mme Oudart et Mme Gutwziller) **lundi 14 septembre à 18h00**

Classe de GS (Mme Gautier) **jeudi 17 septembre à 18h00**

Classe de CP (Mme Remond) **jeudi 17 septembre à 18h00**

Classe de CE1/CE2 (Mme Villadier) **lundi 21 septembre à 18h00**

Classe de CE2/CM1 (Mme Fracelli) **mardi 15 septembre à 18h00**

Classe de CM2 (Mme Durand) **lundi 14 septembre à 18h00**

* **Santé** : informations communiquées dans le document d'informations concernant l'organisation pour la rentrée 2020-2021, envoyé par mail le 1^{er} septembre.

* **Activité Pédagogique Complémentaire (APC)**

Les activités pédagogiques complémentaires (APC) s'ajoutent aux 24 heures d'enseignement hebdomadaire. Elles s'organisent sous forme d'aide individualisée en groupes restreints d'élèves qui présentent des difficultés ponctuelles. Elles seront axées sur les fondamentaux : lecture/ lecture compréhension/numération /Ecrit/ langage

Ces activités se dérouleront le temps de la pause méridienne et le soir après la classe. L'organisation et les horaires vous seront communiqués ultérieurement. Une autorisation parentale sera à compléter, car ces activités se déroulent hors temps scolaire.

* **Classe de découverte**

A confirmer selon la situation sanitaire

* **Piscine**

Les séances de piscine reprendront au 3ème trimestre à la piscine d'Amilly, pour les élèves de CP au CM2 à raison de 2 séances par semaine les mardis et vendredis. Du mardi 30 mars au 21 vendredi mai pour les classes CE2/CM1 et CM2 et du mardi 25 mai au vendredi 2 juillet pour les classes CP et CE1/CE2

Les personnes disponibles pour aider à l'encadrement des enfants pendant le transport et dans les vestiaires seront les bienvenues. Elles seront invitées à se présenter aux enseignants, une demande d'autorisation pour les intervenants devra être faite. Un planning sera établi courant février.

* **Assurance scolaire**

Nous vous rappelons que **l'assurance scolaire est indispensable** pour que votre enfant puisse participer à toutes les activités de l'école. Cette assurance doit couvrir : le risque de dommage causé par l'élève (**responsabilité civile**) et le risque de dommage subi par l'élève (**individuelle accident**). **Veillez nous faire parvenir une attestation d'assurance le plus tôt possible.**

Attention* : **Si l'attestation ne couvre pas la totalité de l'année scolaire merci de nous communiquer l'attestation à la date de renouvellement de votre contrat.**

* **Coopérative scolaire**

Une participation financière pour la Coopérative scolaire vous sera demandée prochainement pour aider au financement des projets pédagogiques, d'activités particulières comme les sorties, l'achat de petites fournitures pour les activités manuelles, les ateliers cuisine... Merci d'avance de votre participation.

* **Election des représentants des parents d'élèves au Conseil d'Ecole**

L'élection des représentants des parents d'élèves au Conseil d'Ecole aura lieu **vendredi 9 octobre 2020**. Les parents qui souhaitent être candidats le signaleront à la directrice le plus tôt possible, au plus tard le samedi 19 septembre 2020. Chaque parent est électeur et éligible, quelle que soit sa situation matrimoniale.

* **Bibliothèque**

Les enfants auront la possibilité d'emprunter des livres. Nous vous rappelons que tout livre perdu ou détérioré sera facturé 15 euros au profit de la coopérative.

* **Association des parents d'élèves de St Maurice : APE, « Les Supers Maurice »** (nouveau nom de l'association)

Président actuelle de l'association : Mme Dufour (maman de Théo en CP)

Cette association, indépendante du Conseil d'école, organise dans l'année des manifestations (loto, vente de sapins de Noël, fête de l'école,...) et participe ainsi au financement de sorties, des classes de découverte, à l'achat de petit matériel pour l'école. Tous les parents sont les bienvenus.

Une réunion d'information et AG vous sera proposée le **vendredi 25 septembre 2020 à 20h30 dans salle de réunion de la Mairie.**

Venez nombreux à cette réunion afin de prendre contact avec l'équipe dynamique de l'APE.

Dates à retenir en 2020-2021 :

Vente de sapins : 5 décembre **Loto** : date à venir **Carnaval** : samedi 20 mars 2021 **Actions bulbes et chocolat** avec Baltus action (courant automne) **Fête de l'école** : dimanche 27 juin 2021

* **Horaires de la Garderie :**

7h00 - 8h15 et 16h30 - 19h00 : lundi, mardi, jeudi et vendredi. (Il est demandé aux familles de fournir le goûter.)

Un accueil de loisirs sera proposé les mercredis. **Se renseigner auprès de la Mairie.**

Tél. garderie : 02 38 97 25 50

* **Cantine**

L'inscription à la cantine doit être fixée au début d'année. Le règlement intérieur de la cantine vous a été fourni en juin 2020.

En raison de la situation sanitaire, les **serviettes de table en tissus ne sont pas autorisées**. Une serviette en papier jetable est distribuée aux enfants. Les repas vous seront facturés mensuellement et à régler en garderie.

Nous vous remercions de l'attention que vous avez prêtée à cette note de rentrée.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter l'enseignant(e) de la classe ou la directrice.

Il est impératif de nous communiquer tout changement (N° de téléphone portable et fixe, de travail, adresse...), ayant lieu en cours d'année afin que nous puissions vous contacter si nécessaire en cas de problème.

Ce document vous sera restitué, après vérification de la signature des parents

La Directrice, Mme OUDART Katia

Signature des parents :